

# L'école anticapitaliste



**NPA**

**NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE**

Bulletin des militants du NPA76 dans l'Education Nationale.

Sommaire : P.1 Editorial | P.2 Emplois d'avenir professeurs ou professeurs sans avenir ? | P.3 Peillon le moraliste | P.4 : Stagiaire ? S'organiser, ne pas se laisser faire !

## Editorial : Gouvernement cherche conseiller d'orientation politique

**Budget : MM. Hollande & Peillon construisent un sanctuaire sur le cimetière de MM. Sarkozy et Chatel.**



Le budget que le gouvernement prépare affirme vouloir "sanctuariser" l'éducation. Cette volonté se fait au détriment d'autres services publics qui verront des suppressions d'emplois massives et elle s'affiche bien en-dessous des besoins réels de l'Education Nationale. En effet après la suppression de 80000 emplois d'enseignant par les gouvernements de Nicolas Sarkozy, M. Peillon nous a concocté une rentrée qui ne revenait même pas sur les 14000 suppressions, et il annonce 60000 créations d'emplois sur 5 ans auxquels il est déjà difficile de croire tant la crise du capitalisme s'aggrave de semaine en semaine. Ces 60000 postes n'étant même pas des emplois stables, puisqu'il faut y compter l'ensemble des contrats précaires que le gouvernement concocte.

**Le sanctuaire de Hollande sera en réalité l'ossuaire de l'emploi public.**

Le gouvernement souhaite créer un vivier de précaires. "Emplois d'avenir professeurs" et autres "contrats d'avenir" sont le credo de ce gouvernement libéral. Il est nécessaire pour le NPA que les emplois créés soient de véritables emplois de fonctionnaires. La crise de recrutement que traverse l'éducation nationale ne

pourra se résoudre qu'en offrant aux étudiants désireux d'entrer dans un des métiers de l'éducation un véritable statut d'étudiant-fonctionnaire. Cette revendication est intimement liée la création d'une allocation d'autonomie pour l'ensemble de la jeunesse en formation. Cette allocation d'autonomie serait un salaire avant l'emploi, comme la retraite est un salaire après.

**Programmes : refonder pour mieux diviser**

La refondation des programmes scolaires annoncée par F. Hollande au cours des préparatifs de la Loi d'orientation pour l'école s'articule autour de la division qui sera faite entre une "école du socle" pour tous et l'excellence pour quelques uns. Cette réforme a déjà été bien préparée par le gouvernement précédent, il s'agit d'un renoncement total à l'idée d'une éducation de haut niveau et émancipatrice pour tous les élèves que revendique le NPA.

**Livret Personnel de Compétence : soumettre ou évaluer ?**

Le LPC, véritable usine à gaz libérale conçue pour soumettre les enfants au diktat des "croix" et les fichier par la même occasion, ne sera pas abandonné par ce gouvernement. Tout au plus souhaite-t-il le "simplifier".

Il est pourtant urgent d'abroger cette conception de l'évaluation pas plus démocratique que les notes. Les personnels, les parents et les élèves doivent se mobiliser pour une école véritablement populaire sans aucune évaluation-sanction dans laquelle chacun puisse progresser à son rythme vers une culture commune de haut niveau pour tous les élèves.

REFONDATION DES PROGRAMMES SCOLAIRES

POUR MIEUX APPRÉHENDER L'AVENIR...



- FAUQUIER -

**Ecole et entreprise : un renforcement des liens incestueux.**

V. Peillon a récemment annoncé vouloir

renforcer la présence de l'entreprise au collège dès la sixième. La découverte professionnelle et les stages en entreprises qui n'ont déjà rien à faire dans les emplois du temps des plus grands sont une gageure chez les plus petits, cela prépare une orientation précoce des enfants des classes populaires dès la fin de cinquième (à la fin de la fameuse école du socle). Le NPA refuse cette école du tri social, préparée par la droite et accomplie par le PS et ses alliés.

### Education prioritaire : se faire griller la priorité aussi vite que l'ECLAIR !

Les zones d'éducation prioritaire ont eu la vie dure avec la droite. Les moyens y ont été presque réduits de moitié et la difficulté du travail des élèves et des personnels ont dans le même temps doublé. Au-delà de l'affichage gouvernemental qui prétend vouloir donner plus à ceux

qui ont moins, il subsiste d'immenses inégalités entre les établissements pour "l'élite" et les établissements des quartiers populaires. Le dispositif "ECLAIR" (Ecoles, collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) en est un des symptômes. Il semble fait pour laisser penser que le reste de l'éducation nationale serait pour l'indifférence, l'archaïsme et l'échec... Ce système prépare surtout à travers la future loi de décentralisation une accentuation de l'autonomie des établissements, ce type de politique de dérèglementation n'a qu'un but, accentuer les inégalités, diminuer les moyens d'enseignement et laisser les élèves et les enseignants face à l'arbitraire local, éloigné de toute volonté d'égalité sur l'ensemble du territoire. C'est au contraire un service public de qualité pour toutes et tous dont nous avons besoin.

## Emplois d'avenir « professeur »... ou professeurs sans avenir ?

Les emplois d'avenir sont le nouveau projet de contrats spécifiques pour la jeunesse présenté par le gouvernement PS. L'argumentaire du gouvernement est celui habituellement utilisé par les penseurs libéraux, à savoir que le chômage viendrait d'une mauvaise formation, d'un manque d'expérience, voire d'un manque de volonté (et non de la conjoncture économique ou des licenciements massifs). Ainsi la nécessité de « remettre en selle » la main-d'oeuvre par des dispositifs spéciaux permet en réalité de fractionner le droit du travail et de subventionner indirectement les entreprises.

Une sous-branche spécifique à l'Education nationale, les « emplois d'avenir professeurs » va créer un levier pour exploiter les boursierEs et les étudiantEs issus de zones urbaines sensibles, soit la population la plus précaire qui a le plus de mal à mener à bien ses études. C'est un pas de plus dans la précarisation des personnels de l'Education nationale. 150 000 emplois d'avenir seront créés d'ici 2014, dont 18 000 emplois d'avenir professeur. Ce contrat spécifique, qui devrait être mis en place dès janvier 2013, vise à éponger les dégâts de la mastérisation. Le gouvernement ne veut pas abroger cette réforme qui a éloigné les jeunes des classes populaires des filières menant à l'enseignement et voulant compenser cette désaffection il crée en réalité un

vivier de main-d'oeuvre très dépendante, puisque les boursierEs seront dépendantEs de l'Etat pour leur bourse et pour leur emploi. De plus, l'idée du « donnant-donnant » qui considère que les boursierEs doivent travailler, va à l'encontre de la notion de droit aux études et de tout ce que les syndicats étudiants ont pu développer comme revendications d'autonomie financière de droit. Ce contrat – de droit privé – prétend « aider » financièrement les étudiantEs qui ne peuvent aller jusqu'au Master – pour passer les concours, mais empêche de poser la question de la revalorisation des bourses et de l'abrogation de la mastérisation. En présentant le projet comme un « pré-recrutement », le ministère oublie que ce type de mesure serait en réalité le recrutement d'étudiants-fonctionnaires, et pas un contrat précaire de plus.

La rémunération, au SMIC horaire, sera cumulable avec les bourses, l'étudiantE pourra donc avoir deux bourses et une rémunération, pour un montant total de 900 euros (donc sous le seuil de pauvreté, car celui-ci est fixé pour une personne seule selon l'INSEE à 949 euros/mois.). Ce contrat, de 1 à 3 ans renouvelable dans une limite maximum de 3 ans, sera réservé aux étudiantEs à partir de la 2e année de Licence, et âgés de 25 ans maximum. On peut imaginer qu'il s'agit de faire travailler en M2 les



étudiantEs via les stages obligatoires dans l'Education nationale, dont l'Etat ne compte pas se priver... Les bénéficiaires s'engagent à suivre une formation dans l'Enseignement supérieur et à se présenter à un concours de recrutement d'enseignantE de l'Education nationale, avec la signature d'un engagement entre l'étudiantE, l'employeur, et la fac. On ne sait pas encore quelles seraient les sanctions dans le cas où l'étudiantE ne suivrait pas cet engagement mais elles existeront bel et bien.

L'étudiantE est recrutéE par un établissement public local, et peut exercer ses fonctions dans cet établissement, dans un ou plusieurs autres. Le recrutement local va dans la logique de la destruction du service public national de l'éducation et concourt à l'inégalité entre les établissements. De plus, l'étudiantE étant recrutéE par le chef d'établissement, il/elle sera vulnérable aux rapports de domination et au chantage à l'emploi.

La durée hebdomadaire sera inférieure à la durée légale du temps de travail, dans la limite d'un plafond fixé par décret (le décret n'est pas encore paru) ; le ministère évoque 12h/semaine. Le contrat peut prévoir que la durée hebdomadaire variera sur tout ou partie de la période du contrat (super pour faire son planning de cours). La nature du travail pourra évoluer au cours des 3 ans ; d'abord des missions « péri-éducatives », de surveillance (pion ?) puis au fur et à mesure des « fonctions pédagogiques », de préparation de matériel pour les cours... (assistant pédagogique ?) avec un tuteur (dont on ne connaît pas la rémunération) issu de

---

## Peillon le moraliste...

On se souvient que le ministre Darcos avait introduit en 2008 la notion bien réactionnaire "d'instruction civique et morale" dans les programmes officiels. L'idée, c'était de nous faire comprendre que si la société va mal, ça n'a rien à voir avec les politiques des gouvernements successifs à la botte des patrons. Ces politiques qui ont mené à l'accroissement des inégalités, au chômage, à des salaires toujours plus bas, au développement de la précarité, à la casse des services publics... Non, si la

l'établissement d'accueil ou de la fac d'origine. Il s'agit donc de requalifier des contrats sur des fonctions qui existent déjà. Le travail pourra également avoir lieu lors « d'écoles ouvertes » et de « stages de remise à niveau » c'est-à-dire hors des périodes scolaires.

**Si vous avez lu jusqu'au bout... vous arriverez à la même conclusion que nous : ces nouveaux contrats précaires, on n'en veut pas ! L'Education nationale est d'ores et déjà le premier employeur national de précaires, alors ça suffit ! Aujourd'hui, nous exigeons un plan d'embauche de 100.000 personnels, qui compenseront les destructions d'emplois effectuées jusqu'à présent, le retour des agents et personnels de service dans la fonction publique d'Etat, la titularisation de tous les précaires et l'abrogation de toutes les contre-réformes de la droite, notamment celle de la mastérisation.**



société va mal, c'est évidemment à cause de l'affaiblissement des valeurs morales dans notre société ! C'est évident... Grâce à Vincent Peillon, nos élèves auront bientôt droit à des cours de morale, mais cette fois "laïque". Bien sûr, ça change tout...

# Stagiaire ? S'organiser, ne pas se laisser faire !

Bien que le nouveau ministre Peillon ait charitablement offert une décharge de service de 3 heures sur les 18 heures de service des stagiaires prévues initialement par le ministre Chatel, rien n'est dit sur la remise en cause de la mastérisation ou sur la nécessité pour les stagiaires de justifier du C2I2E (certificat informatique et internet de niveau 2 enseignant) ainsi que d'un certificat de compétences en langue du niveau B2 européen (CLES2) pour leur titularisation en fin de stage. Ce dernier certificat est une véritable épée de Damoclès sur la tête de nombreux stagiaires ces derniers ne pourront donc entrer dans la profession s'ils n'obtiennent pas, par exemple un CLES2 en anglais d'ici la fin de l'année. Ce certificat sera difficile à obtenir pour de nombreux stagiaires n'ayant pas eu de formation en anglais dans leur cursus depuis plusieurs années. Pour contrer ce choix injuste et arbitraire, une seule solution: s'organiser ! Ces certificats sont un handicap qui effectue un autre tri social parmi ceux qui peuvent se payer des cours de langue en dehors de la fac et ceux qui ne le peuvent pas. Pour les premiers, la titularisation, pour les autres, la précarité. En effet, il faut bien des professeurs devant les classes, et le non-bilingue rejoindra le "vivier" des contractuels.

**Ainsi, les fonctionnaires stagiaires se trouvant dans cette situation doivent agir collectivement pour remettre en cause les choix de la Droite encore appliqués sous le nouveau gouvernement. Nous devons faire nombre et agir collectivement pour cela contacter ensemble les militants actifs dans les bahuts, à l'IUFM, etc. Saisir les syndicalistes combatifs, afin qu'il y est une réponse collective sur ce sujet. Seule la lutte paye !**

Plus globalement il faut construire la lutte pour en finir avec la mastérisation ! Rétablir l'année de stage, créer des postes nécessaires...

Pour le NPA, la mastérisation est inacceptable. Cette réforme de la mastérisation dissuade les étudiants des classes populaires de choisir le métier d'enseignant à cause du coût des études longues c'est un véritable tri social. Plus généralement c'est toute la politique éducative de Sarkozy, largement combattue ces dernières années par les personnels avant qu'il ne soit défait aux élections qu'il faut abroger.

Si "le changement c'est maintenant", le gouvernement Hollande-Ayrault doit rétablir une véritable année de stage en rétablissant un tiers-temps devant les élèves et en garantissant une formation de qualité le reste du temps. Le gouvernement doit pour cela créer les postes nécessaires (de l'ordre de 4000). Au-delà, le NPA se prononce pour le rétablissement des 13000 postes toujours supprimés à la rentrée 2012.

Le NPA appelle à **développer la lutte pour le retrait de cette réforme, dans l'unité des personnels de la maternelle à l'université**, et en lien avec les initiatives existantes, locales et nationales (tracts, Assemblées générales, manifestations, grèves, ...) sur les revendications énoncées ci-dessous.

---

## NOS REVENDICATIONS :

- **La licence doit rester le diplôme permettant aux étudiants de se présenter aux concours** de recrutement même si après 2 ans de formation professionnelle, il est nécessaire que les professeurs soient reconnus au niveau master avec la rémunération afférente. L'annonce du concours placé en fin de M1 est donc insuffisante.

- Il faut maintenir dans l'enseignement supérieur un **institut spécifique de formation professionnelle** des enseignants.

- Il faut un **plan d'embauche** permettant d'aboutir à des effectifs de 25 par classe et 20 dans les zones d'éducation prioritaire, cela passe par l'embauche immédiate de 100 000 personnels et la titularisation de tous les précaires.

- **L'abrogation du socle commun, des évaluations nationales et du livret personnel de compétence (LPC)**, du fichage, des « nouveaux programmes » (dont la suppression de l'histoire en terminale S) et la fin de la mastérisation, de la réforme des enseignants stagiaires et de la réforme des lycées.

## POUR NOUS CONTACTER :

NPA76 - 40 Rue des Murs St-Yon - 76100 ROUEN  
tel : 02 35 63 32 02 site : [www.npa76.org](http://www.npa76.org)  
courriel : [contact@npa76.org](mailto:contact@npa76.org)